

Paris, le 16 Octobre 1930

Mon cher Camarade,

Des événements récents ont mis une fois de plus en évidence les divergences profondes qui existent entre notre Groupe et le Club Alpin Français.

Nous ne pouvons entreprendre de vous exposer tous les faits, dont vous connaissez d'ailleurs les principaux, qu'il nous suffise de rappeler les difficultés suscitées à nos camarades et les obstacles apportés à leur action tant au Comité de Direction que dans les diverses Commissions du C.A.F.

Votre Comité, sagement inspiré, s'est gardé jusqu'à présent d'attacher à ces dissensions une importance exagérée. Cependant lorsque nous voyons le Bureau même du C.A.F. déposer à l'Assemblée Générale des Délégués, comme il fut fait le 6 avril, un projet de résolution tendant à prononcer purement et simplement la suppression du G.H.M., il est clair que nous ne saurions demeurer indifférents.

À examiner les conflits répétés dont notre Groupe a été l'objet depuis sa formation, ils apparaissent, au fond, bien naturels. Comme nous le disions, il y a divergence radicale entre le G.H.M. et le C.A.F. sur les points essentiels.

Nous constituons, ou du moins nous visons à constituer, une élite peu nombreuse d'alpinistes sélectionnés : le Club Alpin, au contraire, cherche à recruter dans le grand public un nombre maximum de membres. Au sein de cette association fédérative, égalitaire par définition, nous faisons figure d'un clan fermé, jaloux de son prestige, et dont il n'est que trop aisé de prendre ombrage. Nous entendons nous occuper exclusivement de haute montagne, alors que la haute montagne ne peut être qu'une très petite portion du champ d'activité du C.A.F., dont les membres sont pour la plupart étrangers aux questions d'alpinisme pur.

Nous avons donc des vues très différentes de celles des dirigeants du Club touchant l'allocation des fonds, la nature des travaux à effectuer en montagne, la composition des périodiques : bref, sur toutes les directives de gestion. Chez nous, en outre, ce sont les éléments jeunes, sportifs, qui prédominent et qui dirigent ; il en va tout autrement dans un grand Club comme le Club Alpin : aux hommes d'âge, mais d'expérience, qui le gouvernent, comment s'étonner que notre politique de réalisations donne souvent l'impression d'une turbulence quelque peu encombrante et même perturbatrice ?

On voudra bien le comprendre : il n'est pas question ici d'exalter le G.H.M. et de rabaïsser le C.A.F. L'oeuvre du Club Alpin est chère au coeur de tout Français qui aime la montagne. Rien ne saurait être plus éloigné de nos sentiments que de méconnaître les liens d'affection et d'estime qui nous attachent et nous attacheront toujours à la grande institution alpine de notre pays. Ce que nous voulons faire toucher du doigt, c'est qu'il n'est guère possible à notre Groupe de se développer harmonieusement sous sa tutelle.

Le G.H.M. est sorti de l'enfance. Il a grandi. A le vouloir maintenir en lisière trop longtemps, nous risquons de ruiner son essor et de compromettre son but, en même temps que d'attiser un foyer de trouble et d'effervescence nuisible aux intérêts du C.A.F. Pendant des années, une somme énorme d'efforts et de bonne volonté, que nous nous plaçons à reconnaître, a été dépensée de part et d'autre en vue d'adoucir les frictions et d'obtenir un semblant d'action commune. Il faut bien le dire, tout a concouru à illustrer l'inanité de ces tentatives et la stérilité d'une prétendue collaboration à des buts différents, par des méthodes opposées, entre des gens qui ne se comprennent point.

Soucieux d'une telle situation, préoccupé de mettre fin aux graves inconvénients qu'elle entraîne des deux côtés, votre Comité vous propose de séparer le G.H.M. du Club Alpin. C'est la seule solution opérante et nous l'appelons de tous nos vœux.

La mesure ne doit pas être interprétée comme un geste inamical : on le voit assez par ce qui précède. Elle a été envisagée depuis longtemps, et maintes fois étudiée dans ses détails : ce n'est donc pas une improvisation irréfléchie.

La procédure est fort simple : le G.H.M. en tant que groupement du C.A.F. est dissous. Mais il est aussitôt reconstitué en Club indépendant, rien n'étant changé par ailleurs.

Du point de vue juridique, l'opération est parfaitement régulière ; les avis les plus autorisés ont été recueillis à cet égard ; ils sont unanimes.

Bien entendu, les membres actuels du G.H.M., qui sont tous membres du C.A.F., ne cessent pas d'appartenir individuellement au C.A.F. Nous sommes sûrs de ne pas nous tromper en exprimant la conviction que chacun d'eux continuera de porter le même intérêt au Club Alpin et de lui témoigner le même attachement que par le passé.

Les membres futurs du G.H.M. pourront n'être pas membres du C.A.F.

Avec l'autonomie et l'indépendance, la séparation apportera au G.H.M. un grand nombre d'avantages positifs, notamment la possibilité d'accentuer son caractère de Club Académique, et de grouper une plus large proportion d'alpinistes étrangers.

Elle aurait pu avoir pour effet, il est vrai, de supprimer certaines facilités que nous trouvions au siège du Club Alpin : il n'en est plus rien maintenant, puisque le Club Alpin ne peut plus mettre à notre disposition de salle de réunion ou de projection. La domiciliation future du G.H.M. a été l'objet d'un examen particulièrement attentif du Comité, le résultat de cet examen est en tous points satisfaisant : grâce à d'utiles dispositions qu'il serait trop long d'exposer ici, le Groupe est assuré, d'ores et déjà, de pouvoir faire face à l'organisation des séances dans un local nouveau.

Nous vous demandons donc de vouloir bien approuver les mesures que comporte l'exposé qui précède par l'envoi de votre pouvoir au Comité ou à un camarade qui pourra vous représenter à l'assemblée générale convoquée pour le 4 novembre et qui statuera sur cette importante décision.

Veuillez agréer, mon cher Camarade, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Comité

Henry de Ségogne, (Président),
 Pierre Chevalier, (Secrétaire),
 Etienne Bruhl, Henry Dain, P. Jeannel de Thiersant,
 Jacques Lagarde, Marcel Sauvage (Membres du Comité).

Maurice Bernard, Pierre Bourdon, Louis Brincoard, Paul Chevalier, Marcel Cordier, Pierre Dalloz, Maurice Damesme, Mme Damesme, Lucien Devies, Guy Labour, Jean Hutchinson, Marcel Legrand, T. de Lépiney, J. de Lépiney, H. de Lépiney, Dr R. Merle d'Aubigné, Jean Matter, Jean A. Morin, Mme Jean A. Morin, Mlle Micheline Morin, Miss Miriam O'Brien, Eddy Stofer, P. Tézenas du Montcel, R. Tézenas du Montcel.

(Membres actifs du G.H.M.)